

Au 30 juin 2016, il y avait plus de 1.03 millions de réfugiés syriens enregistrés auprès du Haut-Commissariat pour les Réfugiés (HCR) et vivant dans plus de 1 750 localités à travers le Liban. Selon l'instruction du gouvernement libanais, l'enregistrement est demeuré suspendu au cours du quatrième trimestre de l'année 2015. Les Syriens s'adressant au bureau du HCR afin de solliciter protection et assistance reçoivent des conseils et informations sur la suspension d'enregistrement et leurs vulnérabilités sont évaluées afin de pouvoir satisfaire leurs besoins critiques.

Protection

Le HCR a mené en juin une petite enquête auprès des réfugiés syriens afin d'évaluer leurs intentions dans l'avenir immédiat. Grâce à des discussions de groupe et des entretiens individuels, on a constaté que 49 pour cent envisagent de rester au Liban pour le moment, en attendant le retour en Syrie une fois les conditions permettront un rapatriement en toute sécurité, tandis que 39 pour cent ont exprimé le désir de se rendre dans un pays tiers, 7 pour cent souhaitent rentrer en Syrie si possible dans un avenir immédiat, et 5 pour cent demeurent incertains. Conscients des risques et des défis du voyage par des moyens et des voies illégaux, les réfugiés syriens au Liban ont toujours manifesté leur souhait de voyager par des moyens légaux et sûrs, en particulier à travers les programmes de réinstallation et autres programmes d'admission. En particulier, ils associent les déplacements officiels à plus de sécurité et meilleures possibilités de recevoir un soutien approprié à l'arrivée. Les conditions de santé non soutenues par les agences humanitaires, comme le cancer ou les malformations orthopédiques chez les enfants, ainsi que le manque de possibilités d'enseignement supérieur, continuent à pousser les réfugiés syriens à quitter le Liban.

Les réfugiés au Liban font toujours face à des défis lors du renouvellement et régularisation de leur séjour, principalement en raison des coûts qui y sont associés. Cependant, la sensibilisation

des réfugiés aux procédures s'est améliorée grâce à près de 29000 séances de sensibilisation sur le processus de renouvellement du séjour légal. En outre, une sensibilisation continue sur cette question menée par le HCR et autres acteurs dans le domaine de la protection a abouti à l'acceptation par le Gouvernement d'une attestation du HCR au lieu d'un engagement résidentiel lors du renouvellement du séjour. De manière significative, le gouvernement a également accepté de remplacer l'engagement

Touche d'Espoir

La campagne "Touche d'Espoir", lancée au cours du mois sacré de Ramadan, a permis de recueillir plus de 1.4 million de dollars pour les familles de réfugiés syriens dans la région, y compris le Liban.

La campagne a consisté de deux volets : d'une part, une émission de télévision de 30 jours aux heures de grande écoute, conçue pour sensibiliser la région à la crise des réfugiés. Les épisodes ont emmené les téléspectateurs en voyage tout au long du mois de Ramadan présentant la vie des réfugiés- les défis et les difficultés auxquels ils sont confrontés, ainsi que leur résilience et leurs espoirs pour l'avenir. Des célébrités, y compris des acteurs, des musiciens, des photo-journalistes et blogueurs influents, ont apparu dans les épisodes, dont sept sur la situation des réfugiés au Liban.

Le deuxième volet a consisté d'une campagne de marketing numérique. Cette campagne comprenait une plate-forme en ligne consacrée aux dons, une stratégie de médias sociaux conjointe entre le HCR, MBC et Aram Al-Ihsan, et un engagement à travers les médias sociaux des célébrités.

Le HCR souhaite remercier tous ceux qui ont participé et contribué à cette campagne.



Durant un hackathon à Beyrouth au début de Juin, 12 équipes ont travaillé 48 heures d'affilée pour développer des applications et des solutions technologiques pour l'ONU, pouvant aider à mieux gérer la situation des réfugiés au Moyen-Orient / HCR / Matthew Saltmarsh 2016

à ne pas travailler, autrefois requis pour le renouvellement et la régularisation du séjour, par un engagement à respecter la loi libanaise. Des discussions sont en cours quant à la mise en œuvre de ces changements procéduraux.

Durant la première moitié de l'année, 2 211 réfugiés en détention ont reçu un soutien psychologique et juridique, des articles de secours de base et des soins médicaux. Des demandes ont été présentées aux autorités libanaises afin de libérer des réfugiés présentant des vulnérabilités particulières, tels que les personnes âgées, les personnes handicapées et les LGBTI. Ces interventions ont conduit à la libération de 40 personnes.

Afin de renforcer les capacités des agents frontaliers du Bureau de la sécurité générale au niveau de l'identification des personnes vulnérables ayant des besoins spécifiques et assurer une compréhension approfondie du principe de non-refoulement, un atelier d'une journée complète et un programme de formation de trois jours ont eu lieu en Avril sur les «principes fondamentaux de la gestion des frontières et de la protection des réfugiés» et ont été destinés aux agents frontaliers du Bureau de la sécurité générale. La formation a été organisée en collaboration avec l'Organisation internationale pour les migrations et a bénéficié de la participation d'experts régionaux, ainsi que du personnel d'observation frontalière du HCR.

Le deuxième trimestre s'est également marqué par la continuation de la phase de lancement du programme d'aide en espèces de protection qui vise à répondre ou atténuer les incidents ou situations de protection auxquels les personnes relevant de la compétence du HCR font face. Cette aide peut être fournie aux personnes concernées traversant une période d'extrême précarité provoquée par un incident de protection, qui sont en transition d'une situation critique de protection à la sécurité, ou qui font face à un défi de protection particulier en fonction de leur profil. En Juin, une aide en espèces de protection a été fournie dans 300 cas. Dans 30 pour cent des cas, cette aide permet d'assister un enfant à risque ou effectuant les pires formes de travail des enfants. D'autres catégories communes de personnes concernées assistées comprennent les survivants de la violence sexuelle et sexuelle et les chefs de familles monoparentales. Alors que l'aide d'urgence en espèces est fournie sous forme de paiement unique et réactif, l'aide de protection peut être prévue pour un maximum de six mois et peut être utilisée à titre préventif pour éviter la détérioration des conditions de protection.

Les volontaires de mobilisation communautaire jouent un rôle essentiel dans le travail au niveau des communautés et l'établissement de contact avec les personnes les plus vulnérables. Il y a actuellement 554 volontaires mobilisés à travers le pays. Grâce à leurs efforts, 16 695 cas de personnes à besoins spécifiques et nécessitant de l'aide ont jusqu'à présent été renvoyés au HCR et ses partenaires. La majorité des personnes vulnérables identifiées et renvoyées souffraient de conditions médicales nécessitant une attention, avaient des problèmes juridiques, dont par exemple des problèmes liés à l'enregistrement des naissances, du séjour et du mariage, ou avaient besoin d'une aide en raison de la détention de parents ou d'amis. Les personnes renvoyées ont reçu des services spécialisés de la part du HCR et de ses partenaires pour répondre à leurs besoins spécifiques.

Dans le cadre des efforts du HCR pour atteindre les réfugiés et leur fournir les moyens nécessaires afin d'obtenir des informations par

le biais de multiples canaux, des pages de groupes sur Facebook ont été mises en place pour le Mont-Liban, le Nord et le Sud et sont gérées par des volontaires de mobilisation communautaire. En Juin, plus de 40 000 réfugiés ont partagé des informations à travers ces pages, y compris sur les services et assistances disponibles, l'évolution de la situation politique, le séjour au Liban et la réinstallation. D'autres réponses novatrices ont été renforcées grâce à l'appui du HCR à un hackathon tenu à Beyrouth les 3-5 Juin 2016. Lors de cet événement, les innovateurs ont été mis au défi de trouver des solutions uniques, axées sur la technologie, afin d'aider à répondre aux besoins des communautés de réfugiés et d'accueil. L'équipe gagnante, 'Kwik Response', a développé un détecteur qui pourrait être utilisé dans des quartiers informels pour avertir les résidents et les autorités des incendies, des inondations, des fluctuations de la température et d'autres dangers. L'équipe a remporté 3 000 dollars ainsi qu'une promesse de locaux gratuits au 'Beirut Digital District' afin de les utiliser pour poursuivre le développement de leur innovation.

La réinstallation demeure un outil important de protection et une solution durable pour les réfugiés au Liban. Vers la fin du deuxième trimestre, le HCR avait soumis les dossiers de plus de 11 500 Syriens à l'attention de vingt pays de réinstallation. La réinstallation et autres voies humanitaires et juridiques offrent aux réfugiés la sécurité, la protection et le soutien nécessaire pour les aider à reconstruire leur vie. En milieu de cette année, le HCR Liban avait reçu environ 18 300 engagements de réinstallation, dont 97 pour cent pour des réfugiés syriens.

Santé

Le HCR continue de fournir un soutien direct au système libanais de santé publique par le financement de 55 membres de personnel, dont 20 sages-femmes et infirmiers, afin de renforcer les capacités des centres de soins de santé primaires. En Juin 2016, le HCR a fait don d'un tomodensitomètre et un appareil d'imagerie par résonance magnétique à l'hôpital universitaire Rafic Hariri. Cet appui permettra d'améliorer l'accès aux et la qualité des services de diagnostic avancé fournis aux patients libanais et réfugiés.

Les réfugiés peuvent accéder à des soins de santé secondaires subventionnés dans 53 hôpitaux à travers le Liban. Depuis le début de l'année, le HCR a soutenu environ 33 239 cas d'hospitalisation ayant besoin de soins d'urgence vitaux, ainsi que plus de 147 000 consultations en matière de soins de santé primaires. En raison de déficits de financement, certains partenaires du HCR dans le secteur de la santé ont dû retirer leur soutien fourni à des centres de soins de santé primaires ; les centres au Sud ont été particulièrement touchés. Les centres concernés ne peuvent plus subventionner les consultations et les réfugiés se trouvent alors obligés à payer le tarif régulier - qui peut être cinq fois plus élevé que le tarif subventionné - dans ces centres. Ceci pourra limiter l'accès, accroître le risque de stratégies d'adaptation négatives et mettre une pression supplémentaire sur les fournisseurs de soins de santé secondaires.

Au cours du deuxième trimestre, le rapport du HCR sur l'accès aux soins hospitaliers subventionnés en 2015 a été publié. Ce rapport est un outil essentiel de suivi et d'évaluation et fournit une analyse de tous les cas d'hospitalisation pris en charge par le HCR en 2015. Il permet de contrôler les progrès par rapport aux objectifs et aide à identifier les tendances dans les conditions

médicales et les coûts. Les principales conclusions de ce rapport comprennent une augmentation de 6 pour cent, par rapport à 2014, du nombre de demandes soins hospitaliers subventionnés par le HCR. Le rapport a également montré que le coût moyen des soins hospitaliers a augmenté de 489 dollars par hospitalisation en 2014 à 544 dollars par hospitalisation en 2015.

Education

En Juin 2016, il y avait 487 615 enfants réfugiés syriens au Liban âgés de 3-18 ans ; environ 147 000 de ces enfants sont demeurés inscrits dans les écoles publiques d'ici la fin de l'année scolaire. Cela représente une légère augmentation par rapport à l'année scolaire 2014-15, et est lié à l'augmentation de la capacité d'absorption grâce aux efforts du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur. Ces efforts ont été soutenus par une meilleure coordination interorganisations afin d'atteindre les communautés et accroître les taux de rétention. Ceci a impliqué une intensification des activités de sensibilisation, y compris dans les zones difficiles à atteindre. Les réfugiés peuvent s'inscrire et suivre des cours dans toutes les écoles publiques offrant des classes régulières dans la matinée, 238 écoles offrant des classes additionnelles dans l'après-midi et 134 écoles techniques.

Au niveau communautaire, 230 groupes d'aide aux devoirs ont jusqu'à présent été mis en place, ciblant plus de 2 800 étudiants. Ces groupes constituent des outils essentiels pour assurer la rétention et la réussite scolaire des étudiants réfugiés dans les matières où ils ont besoin d'un soutien supplémentaire, comme les langues et les sciences. Les parents et les jeunes réfugiés, y compris ceux bénéficiant du programme de bourses universitaires 'Initiative allemande (Albert Einstein) pour les réfugiés-universitaires' sont encouragés à contribuer à ces groupes avec le soutien de 148 volontaires de mobilisation communautaire en matière d'éducation.

La première phase du programme d'apprentissage accéléré est achevée. Un total de 4 901 enfants ont été inscrits durant cette phase. Les préparatifs de la deuxième phase sont en cours et ils comprendront le renforcement de la coordination entre tous les partenaires en matière d'éducation au niveau du secteur dans chaque zone géographique du pays, ainsi que l'harmonisation des messages afin de préserver la cohérence et éviter toute confusion. Le HCR utilise également des informations des partenaires des services communautaires sur le terrain afin de guider la conception des efforts de sensibilisation et adapter la programmation si nécessaire. En parallèle, l'UNICEF travaille sur l'harmonisation des outils de surveillance pour analyser le succès de sensibilisation et de rétention scolaire au niveau individuel. Grâce à ces efforts, le HCR et ses partenaires s'attendent à ce que l'inscription augmente encore lors de la deuxième phase qui ciblera près de 9 000 enfants non scolarisés. Bien que le HCR ne prévoie pas de financement pour le programme d'apprentissage accéléré, il joue un rôle de premier plan, en collaboration avec tous les partenaires en matière d'éducation, dans les activités de sensibilisation visant les enfants non scolarisés.

Abri

À la fin du deuxième trimestre, 57 pour cent des réfugiés syriens vivaient dans des appartements, 27 pour cent dans des bâtiments insalubres, et 16 pour cent dans des quartiers informels. En Juin, environ 9 124 ménages ont bénéficié d'aide au logement.

Parmi eux, près de 40 783 personnes vivant dans des quartiers informels ont reçu des matériaux de construction, y compris des matériaux d'étanchéité et d'isolation ainsi que des matériaux de rehaussement du niveau du sol (pour la prévention des inondations). Plus de 3 500 personnes ont bénéficié de travaux de réhabilitation en échange d'une réduction ou exemption du loyer.

Les incendies constituent un risque majeur dans les quartiers informels, en particulier pendant les mois chauds de l'été où ils peuvent se propager rapidement avec des conséquences dévastatrices. Au cours du deuxième trimestre, quelque 200 séances de sensibilisation aux dangers des incendies ont été réalisées et 1 200 trousseaux d'outils d'extinction d'incendie ont été distribués dans les quartiers informels, permettant ainsi aux résidents d'intervenir plus rapidement en cas d'incendies

Eau, assainissement et hygiène

À la fin de juin, les interventions d'eau, assainissement et hygiène menées par le HCR ont réussi à améliorer les conditions d'assainissement de 33 557 réfugiés et l'accès à l'eau potable de 19 653 réfugiés, ce qui est essentiel pour prévenir l'apparition de maladies. En outre, plus de 15 000 réfugiés ont bénéficié des activités de promotion d'hygiène, au cours desquelles ils apprennent la meilleure façon d'adapter leur comportement aux conditions de vie lors de déplacement, d'éviter les risques d'hygiène et les dangers pour la santé, et gérer les déchets et les eaux usées de la manière la plus hygiénique possible, alors que 6 026 réfugiés ont bénéficié d'activités de promotion de l'hygiène.

En outre, la construction de neuf systèmes d'approvisionnement en eau dans la Bekaa et le Nord est en cours ; en particulier, 72 km de pipeline a été installé et la construction de deux réservoirs de stockage d'eau a été lancée. Une fois ce projet achevé, plus de 192 000 personnes devraient avoir un accès accru à l'eau potable.

Assistance de Base

À la fin du deuxième trimestre, un total de 22 841 familles de réfugiés syriens vulnérables ont reçu une aide en espèces multi-usage mensuelle. En coordination avec le PAM et l'Université américaine de Beyrouth, une nouvelle formule de bureau a été mise au point pour évaluer la vulnérabilité des familles de réfugiés syriens. La nouvelle formule ne nécessite pas de collecte de données supplémentaires ; elle utilise les variables disponibles dans la base de données ProGres du HCR. Elle permet une évaluation de l'ensemble de la population des réfugiés et une identification plus rapide des familles gravement vulnérables, ainsi qu'une convergence programmatique renforcée entre le ciblage de l'assistance de base et de la nourriture.

Les familles identifiées comme gravement vulnérables recevront une aide en espèces multi-usage. Les réfugiés de nationalités autres que syrienne sont évalués pour une aide en espèces multi-usage selon les mêmes critères. Au cours de la période considérée, une offre conjointe entre le 'Lebanon Cash Consortium', l'UNICEF, le HCR et le PAM a été lancée pour identifier un fournisseur de services financiers unique qui fournira des services pour le transfert des fonds et des e-coupons de nourriture aux réfugiés. L'adoption d'un fournisseur unique se traduira par des gains d'efficacité pour les organismes participants à travers le partage des coûts et des fonctions.

Excellence dans les services communautaires

Le Prix de réussite dans les services communautaires offert par le HCR a été attribué à l'équipe de protection communautaire du HCR Liban. Ce prix reconnaît le travail remarquable de l'équipe qui a permis aux réfugiés de jouer un rôle central dans leur propre protection par le biais du programme des volontaires de mobilisation communautaire. L'équipe a mobilisé des centaines de volontaires de mobilisation communautaire et élaboré des directives et outils pour guider leur travail. Ces efforts ont également inspiré d'autres programmes de protection communautaire à travers le monde. Le prix témoigne du travail acharné non seulement de l'équipe, mais aussi des efforts inlassables et dévouement du réseau comprenant plus de 500 bénévoles communautaires à travers le Liban.

En 2015 seulement, des volontaires de mobilisation communautaire généraux et spécialisés ont identifié et renvoyé plus de 40 000 personnes ayant des besoins spécifiques et ont mené des séances d'information pour renforcer la sensibilisation sur certains thèmes, tels que l'enregistrement des naissances, le séjour légal, et la santé. Les bénévoles ont également abordé de façon créative les problèmes émergents par des solutions communautaires, telles que le développement de réseaux sur les médias sociaux et la mobilisation des membres de la communauté à participer aux activités et événements.

CHIFFRES CLÉS 2016

1,033,513

Réfugiés enregistrés

453m

Exigences du
financement du HCR
(millions dollars)

47%

Niveau de
financement

48

Partenaires



Le financement du HCR Liban est également fourni par des dons privés du Canada, l'Italie, les Pays-Bas, Qatar, l'Arabie saoudite, la Suisse, les Emirats arabes unis, le Royaume-Uni et les Etats-Unis d'Amérique.



Protection

Atteint Avril - Juin

Objectif en cas de
financement intégral

Visites d'observation	28 755	43 000
Conseil juridique	10 104	14 700
Personnes bénéficiant des activités menées par les centres communautaires	6 486	9 500
Nombre de personnes bénéficiant de conseils individualisés et gestion des cas	3 738	18 824
Personnes formées et engagées dans la protection communautaire	4 804	18 824
Personnes dont les dossiers sont soumis pour admission humanitaire et réinstallation	11 940	19 100
Visites des lieux de détention	2 211	3 500
Enfants assistés (gestion des cas individuels)	1 417	3 450
Cas aux besoins spécifiques renvoyés par des bénévoles	16 695	65 346
Volontaires de mobilisation communautaire	554	600
Centres communautaires établis	27	28
Personnes enregistrées et bénéficiant des activités menées par les centres communautaires	30 874	55 930
Personnes recevant une aide de protection urgente en espèces	1 720	18 824
Personnes informées sur l'enregistrement des naissances à travers une consultation individuelle	15 725	11 160



Education

Enfants pris en charge pour recevoir un enseignement primaire pour l'année académique 2015/2016 à travers un soutien financier fourni au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur:

1er et 2ème horaire	27 337	118 983
Enfants pris en charge pour recevoir un enseignement professionnel pour l'année académique 2015/2016	1 070	3 000



Assistance de Base

Ménages aidés au moins une fois grâce à une subvention en espèces multi-usage	22 722	70 000
Personnes recevant un soutien saisonnier (hiver 2015/2016)	142 827	Financement intégral
Ménages recevant des bons d'achat de carburant et/ou des articles en nature (hiver 2014/2015)	8 757	Financement intégral



Santé

Personnes recevant des soins de santé primaires (y compris santé reproductive et mentale)	147 014	310 000
Personnes bénéficiant d'hospitalisations pour interventions vitales et obstétriques	33 239	98 861



Abri

Personnes recevant une aide au logement	45 619	272 020
Amélioration des abris et des sites dans des quartiers informels	40 783	184 300
Réhabilitation mineure des bâtiments salubres	1 306	54 430
Exemption du loyer dans les bâtiments réhabilités	3 530	30 040



Eau, Assainissement et Hygiène

Infrastructure, entretien et vidange sanitaires	33 557	670 206
Projets communautaires (santé, éducation, moyens de subsistance, eau, assainissement et hygiène, routes et services collectifs)	15 078	120 160
Accès à l'eau potable	19 653	473 692



Appui Institutionnel et Communautaire

Budget alloué 2015

Budget prévu 2016

Appui institutionnel (réhabilitation de l'infrastructure, recrutement et formation, équipement, fournitures, médicaments et vaccins)	28,5 millions	15 millions
Projets communautaires (santé, éducation, moyens de subsistance, eau, assainissement et hygiène, routes et services collectifs)	10,5 millions	18,5 millions
Montant total investi	39 millions	33,5 millions